

je n'ai pu me procurer des vêtements convenant à ma condition.

J'ai dû diminuer de moitié la quantité de lait que buvaient mes fillettes; je n'en bois pas du tout moi-même, quand je devrais en boire une pinte par jour. C'est la première fois qu'elles ne prennent pas d'huile de foie de morue pendant l'hiver. Elles boivent moins de jus d'orange et de jus de tomate.

Je ne suis pas dépensière, et personne n'est plus économe que moi dans la cuisine, dans le magasinage, et le reste. Je suis à tricoter des manteaux d'été, qui me coûteront \$5 la paire. Au magasin, je les paierais au moins \$7 chacun. Je raccommode et reconfectionne les vêtements.

Je n'ai absolument rien en fait de layette, et mon bébé doit naître en juillet. Nous devons vivre dans des logements plus pauvres que jamais. Nos amis civils ont des positions rémunératrices et vivent largement. Pour tâcher d'arriver, j'é prends soin d'un garçon de 20 mois en plus de mon travail ordinaire. Je fais le lavage dans le bain et le plat à vaisselle. Voici un budget typique:

Loyer	\$30 00
Electricité et gaz (combustible non compris)	4 50
Lecture	1 00
Assurance (des enfants)	1 30
Lait	4 50
Epiceries, savons, etc.	35 00
	\$76 30

Mon allocation s'élève à \$79. Pourrait-on me dire comment acheter des vêtements, payer les frais médicaux et d'hospitalisation, la layette, la glace pour l'été, les médicaments, et, de temps à autre, un jouet pour les enfants, comment engager quelqu'un pour les garder lorsque j'en suis incapable? Bien que les mathématiques ne m'aient jamais effrayées, ce problème est trop compliqué pour moi.

Voici le point que je désire surtout souligner, car c'est la première fois, je crois, que la Chambre est saisie d'un cas de ce genre.

Mon époux est sergent, mais n'en reçoit pas la solde, bien qu'il soit plus consciencieux que d'autres qui en jouissent.

Je suppose qu'elle veut parler de la solde de sergent.

Il est mécanicien expert à l'école professionnelle, ayant tout dernièrement été choisi avec onze autres des plus compétents, pour faire partie d'un contingent. Il a conservé son rang de sergent, mais n'en touche pas la solde. Il ne reçoit pas d'allocation de métier. Cependant, il paye ce que doivent payer les sergents, vit comme eux, mais n'a que la solde du simple soldat. Ne vous fiez pas à moi quant à sa compétence; je vous prie de prendre des renseignements auprès de...

J'ometts le nom de l'officier, quitte à le donner au ministre plus tard, ou à d'autres fonctionnaires ici.

Et il n'est pas homme à dépenser de l'argent pour lui-même. Mais la pensée des siens au foyer doit amortir son ambition de devenir un bon soldat.

Mon époux ne connaît rien de cette lettre. J'espère que cela ne diminuera pas ses chances d'avancement, s'il en a. Il a de l'ambition, la compétence voulue et veut aller de l'avant. Tout ce qu'il lui faut, c'est la paix d'esprit et un peu de chance.

[M. Coldwell.]

Ces quelques lignes expose mieux le cas que je ne pourrais le faire, et s'il en existe d'autres de ce genre,—et je suppose qu'il en existe, car c'est une lettre bien écrite et de façon intelligente,—d'hommes exécutant un travail de technicien, ayant le grade de sergent mais recevant la solde du simple soldat, et dont la famille reçoit l'allocation du simple soldat. J'engage le ministre à prendre des dispositions pour y remédier.

Je me joins aussi à ceux qui ont réclamé une allocation supplémentaire ou un supplément de solde pour les familles des membres de l'armée active et leurs familles. Nous accordons avec raison l'allocation de vie chère aux ouvriers des industries, mais il est odieux de ne pas l'octroyer aussi à la famille de nos soldats, de nos marins et de nos aviateurs, aux vieillards et aux pensionnés de la dernière guerre qui languissent si souvent dans un état de semi-pauvreté, et nous devrions y remédier de quelque façon. Somme toute, les contribuables des catégories inférieures ont plus besoin d'une allocation de vie chère que certains fonctionnaires fédéraux bien rétribués. Il faut certes traiter équitablement ceux qui servent dans l'industrie ou sous les drapeaux.

M. McIVOR: J'ai quelques remarques à faire, monsieur le président, parce qu'un point ou deux ont besoin d'être soulignés. Quand des jeunes gens sont appelés à servir ou s'enrôlent volontairement, les parents se demandent dans quels milieux ils se trouveront et quelles tentations ils auront à surmonter. Je tiens à exprimer mon appréciation de l'œuvre accomplie par le ministère de la Défense nationale en veillant au bien-être de nos soldats dans tous les domaines. Un homme peut être bien traité au point de vue matériel et physique, mais il peut lui manquer ce qui pourrait en faire un vrai soldat. Je tiens à faire l'éloge de la tâche accomplie par les aumôniers de l'armée, de la marine et de l'aviation. On a fait un choix des mieux qualifiés à cette fin, non pas d'hommes exerçant leur ministère un jour par semaine, mais de jeunes gens désireux et heureux de servir en tout temps. Ce n'est pas seulement vrai des aumôniers, mais aussi de la Y.M.C.A., de l'Armée du Salut et de toutes les autres associations religieuses représentées.

Plusieurs parents manifestent du souci au sujet des cantines où l'on vend des boissons enivrantes. Mon attitude à cet égard est bien connue, mais j'espère qu'on ne m'accusera jamais de parler à la Chambre de sujets que je connais peu ou point. J'ai des données relatives à la cantine d'un de nos camps d'instruction et je désire en faire part au comité.